



Helmintox[®]

pyrantel
oxyurose - ascaridiose - ankylostomiase

L'efficacité et la tolérance pour tous

- Plus de 90% D'EFFICACITÉ sur les 3 types d'helminthes (sujets mono ou poly-infestés) ^(1,2,3)
- Peut être utilisé chez LA FEMME ENCEINTE et ALLAITANTE ⁽⁵⁾
- Une bonne TOLÉRANCE observée ^(1,3,6)
- Un mode d'action CIBLÉ ⁽⁴⁾
- L'assurance de L'OBSERVANCE
- Des FORMES PHARMACEUTIQUES ADAPTÉES aux enfants et aux adultes



1. Guiponde TR, et al. Efficacité et tolérance de l'Helmintox[®] dans l'Oxyurose, l'Ankylostome et l'Ascariose; Med. Ab. Noire 1991; 38(3): 242-6. - 2. Krüger J, et al. Efficacy of Current Drugs Against Soil-transmitted Helminth Infections. Systematic Review and Meta-Analysis; JAMA, 2008 - Vol 299, No 16: 1937-48. - 3. Wellens-Ekka CH, et al. Efficacité et tolérance de l'Helmintox[®] chez la Femme Enceinte en Côte d'Ivoire; Med. Ab. Noire, 1990; 37(12): 800-3. - 4. Résumé des Caractéristiques du Produit Helmintox[®]. - 5. CRAT - Centre de Référence sur les Agents Tératogènes. - 6. Données de pharmacovigilance Innotech.

HELMINTOX[®] 250 mg, comprimé pelliculé sécable ; HELMINTOX[®] 125 mg/2, 5 ml, suspension buvable.

COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE : Comprimé pelliculé sécable : embonate de pyrantel 721 mg correspondant à 250 mg de pyrantel base. Suspension buvable : embonate de pyrantel 14,420 g correspondant à 5 g de pyrantel base pour 100 ml de suspension buvable. **FORME PHARMACEUTIQUE :** comprimé pelliculé sécable et suspension buvable. **DONNÉES CLINIQUES* :** Indications thérapeutiques : oxyurose, ascaridiose, ankylostomiase. Posologie et mode d'administration : voie orale. La dose peut être absorbée sans horaire particulier et aucune purgation ou mise à jeun n'est nécessaire avant la prise. Comprimé pelliculé sécable : RÉSERVE À L'ADULTE ET À L'ENFANT DE PLUS DE 6 ANS. Chez l'enfant de moins de 6 ans, il existe la forme suspension buvable plus adaptée. **Oxyurose et ascaridiose :** la posologie usuelle est de 10 à 12 mg/kg en prise unique soit : - **Enfant de moins de 6 ans :** 1 cuillère-mesure par 10 kg de poids en une seule prise. - **Enfant de plus de 6 ans :** 1 comprimé à 250 mg par 20 kg de poids ou 1 cuillère-mesure par 10 kg de poids, en une seule prise. - **Adulte de moins de 75 kg :** 3 comprimés à 250 mg ou 6 cuillères-mesure de suspension buvable, en une seule prise. - **Adulte de plus de 75 kg :** 4 comprimés à 250 mg ou 8 cuillères-mesure, en une seule prise. Dans l'oxyurose, en vue d'une éradication parasitaire définitive, imposer des mesures d'hygiène rigoureuses et traiter également l'entourage. Pour éviter une autoinfestation, prescrire une deuxième prise 3 semaines après la prise initiale. **Ankylostomiase :** dans les zones d'endémie, en cas d'infestation par *Necator americanus*, ou en cas d'infestation sévère par *Ankylostoma duodenale*, la posologie est de 20 mg/kg/jour (en 1 ou 2 prises) pendant 2 à 3 jours, soit : - **Enfant de moins de 6 ans :** 2 cuillères-mesure, par 10 kg de poids par jour. - **Enfant de plus de 6 ans :** 1 comprimé à 250 mg par 10 kg de poids, par jour ou 2 cuillères-mesure, par 10 kg de poids par jour. - **Adulte de moins de 75 kg :** 6 comprimés à 250 mg ou 12 cuillères-mesure, par jour. - **Adulte de plus de 75 kg :** 8 comprimés à 250 mg ou 16 cuillères-mesure, par jour. En cas d'infestation légère par *Ankylostoma duodenale* (ce qui est généralement le cas en dehors des zones d'endémie), une dose de 10 mg/kg en une seule prise peut suffire. **Contre-indications :** hypersensibilité à l'un des constituants. **Mises en garde et précautions particulières d'emploi* :** en cas d'insuffisance hépatique, réduire les doses. **Oxyurose :** pour empêcher la réinfestation, des mesures d'hygiène rigoureuses seront recommandées aux sujets traités : toilette quotidienne de la région anale, brossage des ongles plusieurs fois par jour. Chez l'enfant, couper les ongles très courts. Changer régulièrement les sous-vêtements et vêtements de nuit, empêcher le sujet de se gratter. Traiter tous les membres de la famille en même temps car il est fréquent que l'infestation soit asymptomatique. **Grossesse et allaitement*.** Effets indésirables : rarement : troubles digestifs (anorexie, nausées, vomissements, douleurs abdominales, diarrhée), augmentation faible et transitoire des transaminases. Exceptionnellement : céphalées, vertiges, asthénie, rash cutané, troubles du sommeil. **Surdosage*.** **PROPRIÉTÉS PHARMACOLOGIQUES* :** ANTHELMINTIQUE (P : parasitologie). Le pyrantel est un anthelminthique. Il est actif sur *Enterobius vermicularis*, *Ascaris lumbricoides*, *Ankylostoma duodenale* et *Necator americanus*. **DONNÉES PHARMACEUTIQUES* :** **Précautions particulières de conservation :** Comprimé pelliculé sécable : à conserver à une température ne dépassant pas + 25°C. Suspension buvable : à conserver à une température inférieure à 25°C, à l'abri de la lumière et de l'humidité. **Nature et contenu de l'emballage extérieur :** HELMINTOX[®] 250 mg, comprimé pelliculé sécable : plaquette thermoformée (PVC/Aluminium) de 3 comprimés. HELMINTOX[®] 125 mg / 2,5 ml, suspension buvable : 75 ml en flacon (verre) avec cuillère-mesure (polystyrène) de 2,5 ml. **TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ :** LABORATOIRE INNOTECH INTERNATIONAL - 22 Avenue Aristide Briand - 94110 Accueil - France. **NUMÉRO DE LA DÉCISION D'ENREGISTREMENT :** HELMINTOX[®] 250 mg, comprimé pelliculé sécable : 087 / 198 028 / 00. HELMINTOX[®] 125 mg / 2,5 ml, suspension buvable : C / 087 / 198 011 / 98. **CONDITIONS DE PRESCRIPTION ET DE DELIVRANCE :** médicament non soumis à prescription médicale. **DATE DE RÉVISION DU TEXTE :** août 2011. **Information Médicale :** Laboratoire Innotech International, Bureau de Liaison en Algérie, 68 Cité Benhaddadi Said, Cheraga, Alger. Tel/Fax : 023371334. * Pour une information complémentaire, consulter le Résumé des Caractéristiques du Produit. Autorisation de diffusion n°511 du 20 avril 2015.